L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 75. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 13 JUILLET 1875. 48me Année.

GUIGNON & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-RÉDACTEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 13 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, 45 rue Peters—médicaments, instruments, etc. &

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Le mouvement international d'échange.

Dans notre numéro du 2 juillet nous avons constaté le succès obtenu en Angleterre auprès des sociétés de coopération pour obtenir leur concours au plan d'échange international qui doit être mis à exécution par l'intermédiaire du "Mississippi Valley Trading Co.

Le Dr. Worrall, aux efforts duquel est dû ce succès, est revenu à la Nouvelle-Orléans précédant de quelques jours la délégation envoyée par le Congrès des sociétés coopératives de la Grande Bretagne.

Dans une réunion de négociants et hommes d'affaire, qui a eu lieu hier soir, à l'Hôtel St.-Charles, sous la présidence du général Beauregard, le Dr. Worrall a donné des explications détaillées sur sa mission et exposé le but de la visite des délégués anglais.

Sur motion un comité de onze membres a été nommé pour préparer à la délégation une réception honorable et digne de l'importance du mouvement international qu'il s'agit d'inaugurer.

Le comité est ainsi composé :

Président : Général G. T. Beauregard.

Membres : Chas. J. Leeds, maire, Cyrus Bussey, John Phelps, W. C. Raymond, S. H. Kennedy, L. J. Higby, Michel Musson, Jno. M. Sandidge, I. W. Marks, Hugh Kennedy.

Nous reviendrons sur cet important sujet à l'occasion de l'arrivée des délégués.

Réplique à l'auditeur Clinton

Le Dr. Tebault, au nom d'un comité de l'Union des Propriétaires, vient d'adresser la réplique suivante à la réponse faite à sa première lettre par l'auditeur Clinton.

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1875.

A Ch. Clinton, auditeur,

Monsieur—Je vous accuse réception de votre lettre du 2 courant répondant à certaines questions que nous avions adressées le 28 juin, et je la soumettrai au Comité Central Exécutif de l'Union des Propriétaires, à la séance de ce soir. En attendant, mettant à profit votre offre de fournir "les autres faits se rattachant à ce bureau," je prends la liberté de vous poser les questions suivantes :

1. Combien de propriétés en dehors de cette ville, l'Etat a-t-il achetées ou vendues pour non paiement de taxes ?

2. Pouvez-vous me fournir l'état des dettes de chaque paroisse et de celles de chaque ville et bourgade (en exceptant la Nouvelle-Orléans) dans cet Etat et joindre à leur état la valeur totale de leurs propriétés foncières respectives ?

3. Vous dites dans votre lettre :

"La véritable idée de devoir d'un bon citoyen, occupant ou non un emploi, est de chercher son avantage et d'y travailler en contribuant à la prospérité de toute la communauté. Plus de la moitié de la dette actuelle de l'Etat (après de la moitié du revenus perçus pour les années 1869, 1870, 1871 et 1872, ont été gaspillés faute de l'observation de ce devoir."

Voulez-vous m'obliger en constatant quand et pour quels objets cette dette de $21,000,000 a été contractée ?

4. Vous avez assuré le public, dans une récente circulaire, que la réforme serait faite de toutes les pénalités sur les taxes arriérées, si elles étaient payées, le ou avant le 30 juin écoulé. Deux cas sont venus à mon connaissance dans lesquels cette remise a été refusée; voici dans quelles circonstances :

Un monsieur représentant sa femme et un tuteur représentant mineur sont allés trouver le général Badger, le 30 juin dernier et conformément à votre circulaire ont offert de payer les taxes de 1873 et de 1874 (c'est à dire celles de cette année et celles de l'année dernière—c'est un fait que ni l'un ni l'autre des intéressés n'ont eu propriétés ayant été achetées par l'Etat et que les pénalités s'y rattachant ne pouvaient être remises. C'était la première et la seule nouvelle reçue par ces messieurs de cette vente ou même du projet de vente, attendu qu'aucune notice indiquant une telle mesure ne leur avait été servie.

Ces messieurs offrirent de payer les taxes de 1874 (de cette année) croyant qu'une pareille vente était illégale et serait casstée, mais on leur répondit qu'on ne pouvait recevoir d'eux aucune taxe pour ces propriétés pour cette année, attendu que celles-ci étaient achetées à l'Etat. N'est-ce pas là une violation claire de votre circulaire publiée, faisant remise de toutes les pénalités pour taxes arriérées payées le ou avant le 30 juin dernier ?

5. Avez-vous des exemples devant moi et les 88 autres cas qui sont auxquels votre lettre se réfère, comment dois-je interpréter les deux réponses suivantes que vous faites et qui portent sur un point précisément semblable, savoir :

Réponse 8 : "Remise est faite de toutes les pénalités sur les taxes arriérées jusqu'au 1er novembre 1873."

Réponse 10 : "Des instructions ont été données aux collecteurs de taxes de poursuivre avec vigueur le paiement des taxes arriérées, et, comme remise est encore faite des pénalités sur ces taxes, il y a lieu de compter qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à des mesures sévères."

6. Quel est le délai accordé pour racheter des propriétés achetées par l'Etat et quelles sont les pénalités par exemple sur une propriété assessée $2000 ?

7. Comment peut on racheter des propriétés quand elles ont été vendues à d'autres personnes (vous reconnaissez qu'il y a eu dans cette ville six cas de ce genre) Quel délai est accordé pour ce rachat, et quelles sont les pénalités, par exemple sur une propriété de $6000?

Pour terminer, n'avez-vous pas commis une erreur dans votre édition, en répondant à ma troisième question) c'est-à-dire vos chiffres sur les dépenses totales de l'Etat, ne devraient-ils pas être $3,222,000 au lieu de $3,220,000 ?

Si cela est possible je désirerais avoir votre réponse à temps pour la séance du comité qui se réunit mardi soir.

Respectueusement,

C. H. TEBAULT, M. D.,
président du sous-comité du comité central exécutif de l'Union des propriétaires.

JOURNAUX ILLUSTRES.—La librairie Hébert & Cie. vient de recevoir les numéros du 26 juin de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

MAISON DE BANQUE.—Nous insérons dans une autre colonne, un avis de la maison A. et M. Heine, de Paris, par lequel elle annonce qu'elle continuera les affaires de la maison Fould & Cie, qui, par suite de la mort d'un de ses membres, M. Adolphe Fould, se trouve dissoute. Le nom des MM. Heine n'est pas à connaître à la Nouvelle-Orléans, car, si nos lecteurs s'en souviennent, ces messieurs ont été, pendant nombre d'années, avant la guerre, à la tête d'une de nos plus importantes maisons de commerce.

☞ Par un avis inséré plus loin, on verra que les principaux brasseurs de la ville ont fixé à trois piastres et demie, le prix du demi-baril de bière, à cause de la hausse continuelle des prix du matériel de brasserie.

PAROISSE PLAQUEMINES.—Nous lisons dans l'*Observateur* de Pointe à la Hache :

Suivant les rapports que nous recevons de différente points de la paroisse, nos planteurs, et nos fermiers n'ont qu'à se louer de leurs récoltes.

La canne promet merveille ;

Le maïs, quoique tardif, s'annonce bien.

Le coton produira peu.

Le riz présente une fort belle apparence, et partout les orangers sont couverts de fruits.

La récolte de patates douces sera grosse, surtout dans le haut de la paroisse.

28

Un organe vindicatif.—L'estomac est un organe vindicatif. Si nous lui surmissons des aliments indigestibles, non seulement il refuse d'accomplir ses fonctions, mais encore il nous cause d'horribles tortures, telles que vindigestion, jaunisse, choléra morbus, etc. Non content de nous causer ces tortures, il détermine aussi ces diarrhées terribles, appelées dysentéries, qui nous conduisent rapidement à la tombe. Afin d'empêcher ces conséquences, aussitôt que l'estomac vous fera comprendre par quelques désordres légers que ses organes n'ont pas de son goût, il faudra prendre une cuillère ou deux des Hostetter's Stomach Bitters. Cet admirable cordial dissoudra promptement l'organe récalcitrant à son contentement, et prévindra ces résultats quelquefois fatals que la présence d'aliments indigestibles dans l'estomac peuvent produire. Les Bitters sont aussi excellents comme toniques et stimulant merveilleusement l'appétit.

LES INONDATIONS

dans le Midi de la France.

Immensité du désastre.

Scènes de désolation.

Un véritable cataclysme.

Nuit horrible à Toulouse.

Le déménagement de l'hôpital.

Dévouement des troupes.

Traits d'héroïsme.

Des centaines de victimes.

Les départements atteints par le fléau.

Initiative du Maréchal Mac-Mahon et de son cabinet.

Nous venons de recevoir nos journaux de France jusqu'au 26 juin ; nous y trouvons les premiers détails sur l'épouvantable catastrophe qui a coûté la vie à 3000 victimes et jeté dans la désolation et réduit à la misère plus de cent mille familles. Les informations que nous reproduisons ci-dessous sont déjà navrantes et, cependant on ne connaissait encore ni le nombre des victimes, ni l'étendue du désastre. Nous consacrons tout l'espace dont nous pouvons disposer à la reproduction de ces tristes nouvelles.

Nous lisons dans la *France* du 26 juin :

Les désastres causés par les débordements de tous les fleuves, de tous les torrents, de tous les ruisseaux de nos provinces méridionales, dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir ; l'inondation de 1875 laisse loin derrière elle l'inondation de 1835, et depuis longtemps nous n'avons vu malheur pareil.

Les pertes matérielles sont immenses ; mais on pourra les réparer ; on peut s'en consoler ;—les victimes sans nombre, les familles frappées dans leurs affections les plus chères, voilà le terrible et voilà l'irréparable ! Et que dirons-nous de la douleur que chacun ressentira en France, en apprenant que nos braves soldats ont été décimés, sans armes, dans cette bataille contre les éléments.

On verra, par le résumé qui va suivre, l'immensité du malheur ; à ce simple exposé des désastres éprouvés par une moitié de la France, l'autre moitié comprendra qu'elle se doit à elle-même d'ouvrir sa bourse toute grande et de prêter, sans mesure, tout ce de mauvais, tous ceux qui peuvent réparer.

L'assemblée nationale a déjà voté cent mille francs. Qu'est un secours de cent mille francs, quand les récoltes perdues représentent à elles seules plusieurs centaines de millions ! La charité publique contribuera ce que l'assemblée nationale a commencé.

L'exemple, d'ailleurs, a été donné de haut lieu : le président de la République, le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et le ministre de la guerre sont partis pour Toulouse ; ils vont porter des secours et des consolations aux malheureux.

La France entière les accompagne.

Le conseil municipal de Toulouse a lui-même pris l'initiative de la souscription publique, en votant un crédit de cent mille francs ; la cour d'appel de la même ville a envoyé 8,000 fr.; les députés de la Haute Garonne, 500 fr. chacun.

Examinons maintenant l'étendue des désastres dans chaque département :

HAUTE GARONNE.

A Toulouse, la crue a dépassé neuf mètres au-dessus de l'étiage. Au bilan des pertes matérielles, il faut porter : la destruction du faubourg Saint Cyprien, où 600 maisons se sont effondrées ; la destruction des minoteries établies sur le bord du fleuve ; la destruction du quartier habité par les ouvriers de la manufacture des tabacs ; la destruction de cinq ponts ; les lignes de chemin de fer interceptées, ainsi que plusieurs lignes télégraphiques.

A l'heure qu'il est (le 25 juin), 20,000 habitants se trouvent sans ressources ; on a retrouvé plus de 300 cadavres ; le sol en a fait enterrer 101 sous ses yeux. On compte près de 200 blessés. L'armée, les artilleurs en particulier, ont fait de grandes pertes. On dit que M. le marquis d'Hautpoul s'est noyé en allant porter secours aux inondés. On ignore encore le nombre des victimes faites par l'écroulement des maisons ; il sera effrayant.

Dans la reste du département, on signale trois villages rasés à peu près complètement, et emportés avec leurs habitants.

Les autorités, l'armée, la population déploient une énergie et un dévouement admirables.

Pour bien comprendre toute l'étendue du désastre, quelques mots sur la topographie de Toulouse.

Toulouse est placée au milieu de l'isthme pyrénéen, bâtie sur les deux rives de la Garonne, qui, en quittant les derniers contreforts des montagnes, se précipite très rapidement, comme à l'entrée d'une sorte d'entonnoir. Le fleuve se divise, en amont, en plusieurs bras, pour se réunir au-dessous du pont Saint-Michel. Un peu au-dessus de ce pont, un bras, endiqué alimente une foule d'usines et rejoint le lit du fleuve au Moulin-du-Château.

La rive droite de la Garonne est seule abritée par des quais élevés, le long desquels s'amarrent trois grandes écoles de natation, les bateaux des blanchisseuses, etc. Les quais de Tounis, de la Daurade, de Saint-Pierre, aboutissent au Moulin-du-Bazacle, qui alimente une importante minoterie et les manufactures des tabacs. A ce point, il y a un barrage et une chute d'eau considérable qui embrassent tout le fleuve.

La Garonne n'est donc navigable qu'au-dessous de Toulouse.

La ville proprement dite est bâtie sur la rive droite, qui, beaucoup plus élevée que la rive gauche, excepté au sud, vers la poudrerie nationale et le quai de Tounis, est à l'abri des inondations. Elle n'a pu souffrir que dans le quartier Saint-Michel, par suite des infiltrations d'eau qui se sont produites par les chutes du Moulin-du-Château. Dans ce quartier, un certain nombre de maisons, minées par les eaux se sont écroulées.

Le faubourg Saint-Cyprien, situé sur la rive droite de la Garonne, est une véritable ville à part, entretenant du commerce avec la Gascogne et les Pyrénées, comptant aujourd'hui plus de 30,000 habitants, reliée au centre de la cité par les trois ponts Saint-Michel, Pont-Neuf et Saint-Pierre.

Il était habité par une population exclusivement ouvrière. Cette partie de Toulouse est en contre-bas, et les eaux ont pu s'y étendre, après avoir emporté les digues de la prairie des Filtres, terrain qui sert de champ de manœuvre à la troupe en amont de l'Hôtel-Dieu.

Ce bâtiment, fort ancien, est construit en briques, à côté du Pont-Neuf, sur les bords même du fleuve, auquel sa mire vient dominer sur une étendue de deux cents mètres environ. L'hôpital de Toulouse est fort important, puisqu'il peut contenir plus de cinq cents malades.

Le premier malheur à déplorer que nous signale le télégraphe, est l'enlèvement du pont de Saint-Pierre. Il a été brisé par les bateaux lavoirs et les écoles de natation, que le fleuve furieux avait détachés en amont, et qui sont venus se jeter avec les débris de son tablier sur la chûte du Moulin-du-Bazacle, qui s'en forme, à ce moment, un des spectacles les plus grandioses qu'il soit donné de contempler.

Le pont Saint-Michel était moins exposé, puisqu'il n'avait qu'à résister aux attelures des troncs d'arbres et des mille autres débris que la Garonne roulait depuis les Pyrénées. Il a néanmoins été emporté, laissant sur le dernier trait-d'union reliant l'île du faubourg de Saint-Cyprien, son tablier qui est venu s'abattre sur le travers du Pont-Neuf.

Le nombre de ce pont n'indique pas qu'il soit de construction récente. Il existait contrairé depuis le règne de Louis XVI. C'est une masse de pierres imposante et solide qui devait résister à la fureur des eaux, étantant mieux que, par prévoyance, elle est percée de lunes à travers lesquelles celles-ci s'échappent. Malheureusement il n'a pu résister aux attentes répétées qu'il a dû recevoir par le passage des débris des ponts de Cazère, de Muret, de Saint-Michel et des arbres que le fleuve débordé arrachait de ses rives.

Le télégraphe a annoncé hier que le démènagement de l'Hôtel-Dieu avait dû s'opérer avec le concours de la troupe. On comprendra sans peine quelle a dû être la consternation des autorités et de la population ; lorsqu'on a dû procéder à une pareille opération, en présence des envahissements de l'eau. Dans cette terrible circonstance, l'armée a renouvelé les actes de dévouement qui, en 1852 et plus tard, lors des débordements de la Loire, ont fait l'admiration de la France. Qu'on se représente ces officiers, ces soldats, enlevant de l'hôpital, en partie submergé, de malheureux malades, d'infortunés vieillards, et les portant à travers un jardin qui est en contre-bas et qui est certainement couvert d'eau, sur la chaussée du Pont-Neuf, menacée à chaque instant d'être emportée !..... La pensée s'arrête en présence de semblables désastres, que ni la prévoyance, ni le dévouement de l'homme ne peuvent conjurer. Les prévisions les plus sinistres ne dépassent l'étendue de telles catastrophes.

On télégraphie de Toulouse au *Paris-Journal* :

Rien n'était plus navrant que le déménagement de l'hôtel-Dieu de Saint-Jacques. Cet hôpital est situé sur la rive gauche de la Garonne au milieu de vastes jardins, à l'entrée du Pont-Neuf.

L'eau envahissait déjà les caves, les jardins et le rez-de-chaussée, quand on a commencé à transporter les malades.

Il était huit heures et demie du soir, la nuit commençait à tomber. On voyait les barques aborder à l'hôpital avec les plus grandes peines. Bientôt il fit nuit noire : c'était un spectacle à la fois étrange et sinistre que ces barques glissant sur cette immense nappe d'eau où venaient se refléter les torches. On entendait les cris de douleur et d'effroi de tous ces malheureux. 500 malades furent ainsi évacués.

Toute la garnison a montré le plus grand dévouement.

Un officier de la ligne, dont on ne sait pas encore le nom, a été emporté par le fleuve en voulant sauver une vieille femme à l'entrée du faubourg Saint-Cyprien.

Une dépêche ultérieure porte ce qui suit :

Quel cataclysme et quel désastre ! L'immense bassin de la Garonne en un moment transformé en lac de boue, les maisons détruites, les habitants, ouvriers, femmes, vieillards, petits enfants noyés, ou écrasés sous les débris, des milliers de gens ruinés et sans abri, les récoltes perdues, la neige tombant par gros flocons en plein mois de juin et dans des régions habitudes aux plus chaudes caresses du soleil, tel est le spectacle que nous offrent en ce moment nos régions du sud-ouest.

Le sauvetage continue à Toulouse. Le nombre des victimes est considérable. Parmi les morts se trouve le commissaire du gouvernement au conseil de guerre de la 12e division, siégeant à Toulouse ; le commandant Wohlfart, major en retraite, officier de la Légion-d'Honneur, victime, lui aussi, de son généreux dévouement.

L'aspect est navrant dans l'île du Moulin-du-Château. Partout des dalles, des cheminées, des maisons, des hangars, renversés. Le bâtiment où se trouve la poudrière a été très endommagé.

Sur la Garonne, le coup d'œil n'est pas moins triste : la rivière roule des solives, des tonneaux, des meubles, des bateaux de toute genre vont à la dérive, se heurtant aux piles des ponts, dont les débris sont recouverts par l'eau. C'est la nuit surtout que la catastrophe semble plus horrible.

En examinant les environs de Toulouse, on voit que les ravages de l'inondation ne sont pas moins effroyables. Non seulement Montigeon est envahi, mais aussi Muret, Carbonne, Cazères et Muret. A Roussens, les villageois n'ont pu trouver de refuge que sur les toits de leurs maisons et n'ont reçu du secours avec des cris de désespoir.

Montrejean et Saint-Gaudens sont sous l'eau.

Dans la commune de Fonouillet, sur quatre cents maisons, seules l'église et cinq maisons sont encore debout. La vallée de la Garonne forme comme un lac lugubre dans son immensité.

Toulouse, 24 juin.

La nuit du 23 au 24 a été effroyablement lugubre. Le choc des vagues était terrible. Le fracas des maisons qui s'effondraient nous faisait tressaillir. Chose horrible, nous ne savions comment et sur quels points diriger les secours. Pas de lumière et l'eau augmentant à la seconde avec un bruissement effroyable.

Le port Garaud est détruit : on ne voit que maisons renversées, mines dévoilées. L'île du Moulin-du-Château est complètement submergée. La poudrière n'existe plus. Les malheureux habitants de ces quartiers, poussent des cris de détresse, demandant en vain qu'on aille les recueillir.

Et l'eau monte toujours !

T. Jouse, 25 juin, 7 heures.

Le quartier Saint-Cyprien n'est plus qu'une nécropole. On ne marche que sur des ruines. C'est un spectacle navrant. L'eau atteignait, dans le faubourg, une hauteur de 8 mètres. Le dépôt de mendicité est perdu. On montre partout le plus grand courage.

Depuis ce matin, on a trouvé 115 cadavres, ce qui porte à 215 le nombre des morts connus trouvés dans les maisons qui ont résisté. On frémit à la pensée du nombre des infortunés qui ont trouvé la mort sous les décombres. Les pertes matérielles sont incalculables.

La Garonne charie des épaves de toutes sortes : portes, barriques, planches, cadavres, etc. L'eau monte toujours et la pluie ne cesse pas !

Toulouse, 25 juin, 10 h. du soir.

La crue de la Garonne a été d'environ 9 mètres au-dessus de l'étiage.

Le faubourg Saint-Cyprien est resté pendant douze heures sans secours, la violence des eaux rendant toute communication impossible.

Le nombre des maisons écroulées paraît dépasser 600.

On a déjà retrouvé plus de 300 cadavres, le total des victimes dépasse de beaucoup ce chiffre.

Par suite du désastre, plus de 20,000 personnes se trouvent sans ressources.

Les lignes télégraphiques étaient sur les bords du fleuve sont entièrement détruites.

Les dégâts dans les campagnes sont très considérables.

La circulation des chemins de fer est interrompue sur les lignes d'Auch à Tarbes, d'Auch à Agen, de Toulouse à Agen.

Les lignes télégraphiques sont aussi interrompues sur divers points.

Et l'eau monte encore ! Venez vite à notre aide

LES ACTES DE DÉVOUEMENT.

Le dévouement de tous a été à la hauteur du désastre. M. le vicomte Toussaint, maire de la ville, M. le comte de Rambuteau, préfet de la Haute-Garonne, le général Lapasset, commandant la 24e division d'infanterie, ont organisé et dirigé le sauvetage, tout en payant bravement de leurs personnes.

Les troupes et la population les ont secondée avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

On cite de véritables traits d'héroïsme. Un soldat du 143e de ligne, nommé Dubuk, quoique blessé à la poitrine par le choc d'une poutre qui flottait, a continué cependant de travailler au sauvetage jusqu'à ce qu'il tombât sans connaissance au fond de la barque qui le portait.

On a déjà pu mettre en lieu sûr plus de six mille personnes, recueillies dans les habitations bloquées par les eaux.

Le dépôt de mendicité s'est écroulé. La plus grande partie de ses pensionnaires ont été sauvés ; malheureusement plusieurs de ces malheureux sont restés sous les décombres.

Outre les morts, il y a de nombreux blessés. Dans la journée de 250 hommes et 70 femmes ont été transportés dans les hôpitaux et les ambulances ; à cette instant les civières apportent de nouvelles victimes.

Les officiers et les soldats de l'artillerie montrent un courage surhumain et, bien que exténués de fatigue depuis quarante-huit heures, ne cessent de se prodiguer partout où il y a du danger. Plusieurs d'entre eux ont déjà payé de leur vie leur héroïque dévouement.

A un petit village situé à un kilomètre et demi de Toulouse se trouvait une métairie occupée par un fermier, sa femme et trois enfants.

Toute le village avait été averti à temps du progrès des eaux et était parvenu à se sauver.

Seul le malheureux fermier et sa famille avaient été surpris par l'inondation.

Réveillés par l'eau, ils étaient montés demi-nus sur les toits de l'étable.

La mère glacée par le froid s'était attachée par une corde à la cheminée et elle tenait convulsivement dans ses bras un enfant à la mamelle.

Le père, ses deux petites filles sur les épaules, se tenait à une saillie du toit.

Les malheureux, livides, n'ayant plus même la force de crier, sentaient les murs vaciller sous l'effort du fleuve et attendaient la mort.

Enfin, deux héroïques soldats, deux gendarmes montant une barque et portant des torches, s'approchèrent de la métairie.

Au moment où ils arrivaient, tout s'effondra, et les murs en s'écroulant formèrent une espèce de gouffre qui engloutit les malheureux, le bateau et les sauveurs.

A Verdun, il y a déjà 80 morts, femmes pour la plupart, reconnus.

Les récoltes de la plaine sont perdues. Des milliers de familles vont être plongées dans la misère.

TARN ET GARONNE.

—Le Tarn s'est réuni à la Gironne, à la hauteur de Moissac ; ces deux rivières ne forment, plus qu'une immense nappe d'eau ; la ville est submergée. Une foule de maisons se sont écroulées. Autour de Montauban, tous les villages, tous les hameaux, toutes les métairies qui bordent le fleuve ont été la proie des eaux. Les habitants ont tout perdu. La rapidité de la crue a été telle qu'on n'a pu organiser les premiers secours, et qu'il y a eu un grand nombre de noyés, surtout parmi les femmes et les enfants.

Dans toute la région inondée, il y a interruption presque complète de la circulation sur les voies ferrées.

On lit dans le *Courrier* de Montauban :

La crue du Tarn augmente avec une grande rapidité.

Les eaux inondées et bourbeuses roulent avec impétuosité, entraînant dans leur cours ces mille objets que l'inondation enlève aux riverains.

Elles envahissent déjà la berge de la rive droite, et elles atteignent à l'étiage la hauteur de 4 mètres 50.

Le Tescou est aussi sorti de son lit, et commence à envahir le Jardin d'Acclimatation.

Montauban, 24 juin, soir.

Les eaux de la Garonne et du Tarn débordées ont tout dévasté sur leur passage. Les agriculteurs surpris par la rapidité de la crue n'ont rien pu emporter de leurs maisons et sont actuellement dans la détresse. On organise des secours.

A Moissac, la crue avait atteint hier matin près de huit mètres. La Garonne et le Tarn formaient une seule nappe d'eau. La partie de la ville, située sur la rive gauche du canal, était submergée. Plusieurs maisons s'étaient écroulées.

L'eau baisse actuellement de 5 centimètres par heure.

Les avis d'Alby constatent également la décroissance des eaux.

Montauban, 25 juin.

La crue a dépassé d'un mètre et demi la plus grande crue du siècle (1835). Presque toutes les métairies sont détruites. La partie de la ville située sur la rive gauche du canal est submergée et l'eau monte toujours ! Le fleuve charrie des cadavres.

LOT ET GARONNE.

Agen, 24 juin, soir.

Les eaux de la Garonne couvrent la voie ferrée en plusieurs endroits.

La circulation est interrompue entre Valence d'Agen, la Magistère et St-Nicolas, sur la ligne d'Agen à Montauban. Elle est aussi interrompue entre Bon-Encontre et Layrac, sur la ligne d'Agen à Auch.

—A Agen, la crue a produit plus tard des effets terribles. Voici ce que l'on mandait de cette ville à la date du 25 au matin.

Les eaux de la Garonne couvrent la voie ferrée.

La circulation est interrompue entre Valence d'Agen, la Magistère et Saint-Nicolas, sur la ligne d'Agen à Montauban. Elle est aussi interrompue entre Bon-Encontre et Layrac, sur la ligne d'Agen à Auch.

En ville, nous sommes épouvantés ; dans la rue Palissy, l'eau a dépassé la porte de la caserne. (Ce point est un des plus élevés de la ville d'Agen.) Vous devez vous figurer, par cette indication, si c'est quelque chose de terrible et si nous devons être effrayés.

Toute la récolte de la plaine est perdue ; la moisson, qui était prête à se faire et qui paraissait des plus belles, est anéantie. C'est à s'arracher les cheveux de désespoir ! Combien de familles ruinées, et combien de victimes va faire ce terrible fléau, avec sa rapide augmentation ! L'eau n'avait pas atteint, hier à onze heures du soir, la promenade du Gravier, et ce matin, à cinq heures, elle était aux abords du café Palissy (différence de niveau d'environ 1 mètre 30). Voyez par cette citation avec quelle impétuosité le fléau monte ; c'est terrible à voir.

GERS.

Auch, 23 juin, soir.—A la suite de pluies qui durent bientôt trois jours, toutes les rivières du Gers ont débordé.

Le Gers est environ 5 mètres au-dessus de l'étiage, dépassant ainsi le niveau de l'inondation de 1835. La basse ville est inondée. Les désastres sont considérables.

HAUTE-GARONNE.

Des pluies torrentielles sont également tombées dans le département de l'Aude et ont fait déborder toutes les rivières et cours d'eau.

On nous écrit, en effet, de Castelnaudary, de Castres et de Carcassonne, que les récoltes sont considérées comme perdues.

Pau, 24 juin, soir.

Les eaux sont en décroissance. Les pertes matérielles sont considérables.

Le chemin de fer de Pau à Toulouse est coupé en plusieurs endroits.

En aval de Pau, la circulation est encore interrompue à Bilère, mais on continue de ce point le service sur Paris.

Pertes matérielles considérables, dans cette partie de la vallée de l'Adour.

A Pau, plusieurs noyés.

La pluie fait rage à Luchon ; la neige tombe à gros flocons ; elle blanchit les collines à la hauteur de la cascade de Montauban. De mémoire d'homme, on n'avait vu la neige à cette époque.

LANDES.

Aire, Peyrehorade, Cazères, Grenade sont totalement inondées. Dommages considérables.

Mont-de-Marsan, 24 juin, soir.

La crue de l'Adour à Aire a atteint, hier soir, le maximum de 3 mètres 60.

Le maximum de la crue des Gaves réunis à Peyrehorade, a atteint 3 mètres 65.

Les communes d'Aire, Cazères et Grenade sont inondées.—Les dommages sont épouvantables.

GIRONDE.

La Réole est menacé ; M. Pascal est parti avec les ingénieurs pour cette ville. A Bordeaux, la crue a atteint son maximum. Dans ce département, aucun sinistre jusqu'à présent.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Depuis quatre jours, le temps est extrêmement mauvais dans tout le département. Le thermomètre, qui avait monté à 34 degrés, est descendu à 12 degrés, et la neige est tombée en abondance dans les cantons de Mont-Louis, d'Olette et de Saillagouse. Les cultivateurs de ces cantons craignent pour leurs troupeaux qui se trouvent au pacage dans la montagne.

Tous les cours d'eau ont considérablement grossi dans ces contrées, et la rivière de la Raour, qui sépare les deux Cerdagnes française et espagnole, ne peut plus être franchie à gué. Le pont jeté sur cette rivière étant impraticable, les communications sont complètement interrompues de ce côté.

Les pertes sont énormes dans les campagnes.

DÉPARTEMENTS DU SUD-EST.

Marseille, 25 juin.

On signale dans la région du sud-est des pluies modérées, qui font cependant du tort aux blés.

Le Var et les Alpes-Maritimes ont souffert de la sécheresse. La récolte est faible.

Le *Sémaphore* dit que les lettres du Languedoc, de Carcassonne et de Castelnaudary considèrent les blés comme perdus.

Un orage violent, accompagné de grêle, a eu lieu dans les environs de Grenoble.

BASSES ALPES.—On écrit du canton des Mées :

Une épouvantable inondation a dévasté le bourg des Mées. Il faut dépiaver toutes les rues. Les moissons sont détruites. L'orage menace toujours. On craint une crue de la Durance. Le 76e bataillon de chasseurs a pied, en garnison à Digne, s'est rendu à marche forcée sur les lieux.

Les Mées sont distants de 25 kilomètres de Digne.

ALPES MARITIMES.—Le Paillon a grossi et envahi les quais de Nice, depuis le Pont-Vieux jusqu'au pont Square.

LES SEVENNES.

Nous lisons dans le *Moniteur* du 26 juin :

Le maréchal Mac-Mahon est parti hier soir pour Toulouse par le train-poste de onze heures quarante-cinq.

Le maréchal était accompagné de MM. Buffet, vice-président du conseil et ministre de l'intérieur, et du général de Cissey, ministre de la guerre. Ces deux aides de camp le colonel marquis d'Abzac et M. de Boyer, et de M. Dufeuille, chef du cabinet du ministre de l'intérieur.

Le président et ses officiers se sont rendus à pied, sans escorte, de sa maison militaire étaient en uniforme. Il a été reçu à la gare d'Orléans par M. le préfet de police, venu à cheval. M. le préfet de la Seine et M. le directeur de la compagnie, M. Solacroup. Puis il est immédiatement monté avec les deux ministres et ses aides de camp dans un wagon-salon.

Le maréchal va jusqu'à Perpignan, où il prendra un train spécial qui le conduira sur les lieux inondés."

Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu de la séance du 24 juin à l'Assemblée :

M. Buffet, vice-président du conseil.—L'Assemblée connaît déjà, au moins en partie, les informations du désastre occasionné par les inondations dans plusieurs départements du Midi voisins des Pyrénées.

Non seulement nous avons des pertes matérielles considérables à déplorer, mais les nouvelles qui nous parviennent de l'heure en heure nous apprennent qu'un assez grand nombre de personnes ont perdu la vie dans ces malheurs.

L'Assemblée apprendra sans surprise, mais non sans satisfaction, que dans ces douloureuses circonstances, les officiers et les soldats de notre armée ont rivalisé de dévouement et de courage. (Applaudissements.) Les fonctionnaires administratifs ont aussi fait leur devoir.

Il y a des misères auxquelles il est urgent de porter secours. Aussi, au nom de M. le Président de la République et d'après ses ordres, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi tendant à ouvrir au ministère de l'intérieur un crédit de 100,000 fr. pour venir en aide aux victimes de ces inondations. Ce crédit est insuffisant, nous en demandons d'autres, comptant sur le concours empressé de l'Assemblée. (Très bien ! très bien !)

Je demande l'urgence et le renvoi à la commission du budget qui, j'espère, pourra vous faire son rapport à la fin de la semaine.

L'urgence est prononcée.

Le rapport a été fait dans le cours de la même séance :

M. Duclerc, rapporteur.—Messieurs, la commission du budget de 1875 vient de se réunir pour examiner la demande de crédit qui vous a été soumise par M. le vice-président du conseil à l'ouverture de la séance.

Les motifs qui vous ont été exposés ne sont pas malheureusement trop graves. Les inondations exercent dans les départements pyrénéens des ravages considérables. Il n'y a pas un instant à perdre pour venir au secours des populations victimes du désastre.

Emue, comme vous l'avez dû, en entendant M. le ministre, la commission est volontiers aujourd'hui de l'avis qui vous est demandé. Mais elle a considéré que ce crédit a surtout le caractère d'une provision, et que, s'il est insuffisant, le gouvernement réclamera les ressources qui seraient ultérieurement nécessaires. (Très bien ! très bien !)

En conséquence, elle vous propose de voter le crédit de 100,000 francs qui vous est demandé. (Approbation unanime.)

Voici les termes du projet de loi :

Art. 1. Il est accordé au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1875, un crédit extraordinaire de 100,000 fr. par addition au chapitre 19 du budget du ministère de l'intérieur. (Secours à des établissements et institutions de bienfaisance.)

Art. 2. Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources spéciales affectées au budget dudit exercice 1875.

M. le président.—Je consulte l'assemblée pour savoir si elle entend passer à la discussion des articles.

(L'assemblée, consultée, décide qu'elle passe à la discussion des articles.)

Les deux articles du projet de loi sont successivement mis aux voix et adoptés.

Le scrutin auquel il est procédé sur l'ensemble donne le résultat suivant :

Nombre des votants	677
Majorité	339
Pour l'adoption	677
Contre	0

L'assemblée nationale a adopté.

Se surlendemain, à la réception des dépêches du Midi, l'assemblée a voté une allocation d'un million de francs qu'elle a portée à deux millions quelques jours après.

Le conseil municipal de Paris a voté 100,000 francs le 25.

Plusieurs journaux annoncent qu'ils ouvrent des souscriptions :

Le directeur de l'Opéra annonce aux journaux de Paris, par la lettre suivante, qu'il organise une représentation au bénéfice de nos malheureux compatriotes du Sud-Ouest :

Paris, 25 juin 1875.

Monsieur le rédacteur,

Les inondations qui désolent nos départements du Midi ont créé de grands besoins.

L'Opéra tient à honneur de venir en aide au des premiers à tant d'infortunés.

Je donnerai donc le samedi 3 juillet prochain, une représentation au bénéfice des inondés du Midi, et je vous prie de vouloir bien me prêter le précieux concours de votre publicité pour rendre cette soirée aussi fructueuse que possible.

Agréez, monsieur le rédacteur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur de l'Opéra,
HALANZIER.

—Les journaux de Paris annoncent que les défenseurs de vénitis MARDI SOIR, 13 juillet 1875, à sept heures et demie, au Club Room de Hawkins, rue de la Commune.

ARNAUD MITCHELL, Président.
W. R. RICHARDSON, Secrétaire. 11juil—4t

Lojia Liberal No 5.

A. O. G. F. F.

Se rénia à todos los miembros que comprenden la lengua española, la instalación de los oficiales que son los siguientes HIC :

V. G. MANUEL FRUCH
V. V. G. GERONIMO RANGEL,
V. C. JUAN SUAREZ,
V. Srio. F. FERDINAND LAMBERT,
V. Srio M. MANUEL MORALES
V. T. VICENTE PLANELLAS,
V. Vis. J. JOSE TADRINO
V. Vis. 2. FRANCISCO FELBASIER,
V. C. J. VICENTE GUTIERRES,
V. C. 2. JOSE PLANELLAS,

Lo que se publica para general inteligencia se ruba la autoridad de las 7 1/2 en el local de costumbre, Orleans y, Julio 12 de 1875